

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL EXÉCUTIF DU 24 OCTOBRE 2016**

PRÉSENCES :

Délégué à la coordination	<i>Daniel Roy-Lamontagne</i>	Délégué.e à l'information	<i>Vacant</i>
Délégué aux affaires internes	<i>Samy Cheballah</i>	Déléguée à l'animation culturelle	<i>Alexandra Vaillant</i>
Délégué aux affaires externes	<i>Émile Forcione</i>	Délégué à la mobilisation	<i>Gabriel Aubry</i>
Délégué à la pédagogie	<i>Samuel Villanove</i>	Délégué à la trésorerie	<i>Alexis Robitaille-Duclos</i>
Délégué.e à la formation continue	<i>Vacant</i>	Déléguée aux affaires féministes	<i>Camille Gagné</i>
Adjoint.e.s :	<i>Michel Nguyen</i>		
Observatrices/observateurs :	<i>Sarah Auclair</i>		

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Proposée par Alexis Robitaille-Duclos

Appuyée par Gabriel Aubry

Adoptée à l'unanimité

0.2 Præsidium

Qu'Alexis Robitaille-Duclos et Gabriel Aubry soient respectivement animateur et secrétaire de la réunion.

Proposée par Gabriel Aubry

Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour se lise comme suit :

- | | |
|--|--|
| 0. Procédures d'ouverture | 0.4 Lecture et adoption des procès-verbaux |
| 0.1 Ouverture | |
| 0.2 Præsidium | |
| 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour | 1. Coordination |
| | 1.1 Employé.e.s |

- | | |
|--|--|
| 1.1.1 Permanence administrative | 4. Affaires externes |
| 1.1.2 Permanence sociopolitique | 4.1 CRAM (Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal) |
| 1.1.3 Gestionnaire du réseau informatique | |
| 1.2 Suivi des mandats | 5. Mobilisation |
| 1.3 Retour Assemblée générale du 18 octobre | 5.1 Comité de Mobilisation |
| 1.4 Tâches invisibilisées | 5.2 Macarons |
| | 6. Trésorerie |
| 2. Affaires féministes | |
| 2.1 Retour Camp de formation féministe de l'ASSÉ | 7. Animation culturelle |
| 2.2 Comité femmes | 7.1 Conférence sur le racisme systémique |
| | 8. Affaires pédagogiques |
| 3. Affaires internes | |
| 3.1 Processus d'attribution des locaux (rencontres organismes) | 9. Information |
| 3.2 Coop Maisonneuve CA le mardi 25 octobre à 18h | 9.1 Panel sur le salaire minimum à 15\$ |
| 3.3 CREM (comité de la radio étudiante de Maisonneuve) | 10 Procédures de Levée |
| <i>Proposée par Emile Forcione</i> | 10.1 Varia |
| <i>Appuyée par Gabriel Aubry</i> | 10.2 Levée |
| <i>Adoptée à l'unanimité</i> | |

0.4 Lecture et adoption des procès-verbaux

Lecture et adoption reportée.

1. Coordination

1.1 Employé.e.s

1.1.1 Permanence administrative

Que les mandats de Nastaran Daniali pour la semaine soient :

- Mise en page de la charte
- Mise à jour du cahier de positions
- PV (révision et mise en ligne)
- Suivi ventilation
- Commande de nouvelles clefs (en attente d'une réponse) disponible demain TDU radio et AAE
- Suivi avec l'ASEQ (Alliance pour une santé étudiante au Québec)
- Soutien à la pédagogie – Mandat à long terme
- Bottin des nouveaux exécutant.e.s et responsables d'organismes – Mandat à long terme
- En collaboration avec la pédagogie et la permanence sociopolitique : suivi plaintes des étudiant.e.s racisé.e.s du programme de soins infirmiers. – Mandat à long terme

- Actualiser les informations sur le site de la SOGÉÉCOM (noms des délégué.e.s)

Proposée par Gabriel Aubry

Appuyée par Samy Cheballah

Adoptée à l'unanimité

Que les mandats d'Émilie Champoux soient :

- Suivi Permis d'alcool et changement des réservations 40 ans du Comité Femmes
- Suivi Diva Cup et serviettes menstruelles réutilisables
- Suivi chandails féministes
- Soutien à la pédagogie
- Suivi hauts-parleurs Vivoir (relancer Diane)
- Document sur les plaintes de racisme depuis 2011
- Tri et classement des factures et des chèques mois par mois

Proposée par Daniel Roy-Lamontagne

Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos

Adoptée à l'unanimité

1.1.2 Permanence sociopolitique

Que les mandats de Marie-Pier Béland pour la semaine soient :

- Faire une flèche du temps des organismes et des différentes revendications à préciser (formation?) jeudi
- Finir le bilan 2015-2016
- Interprétation les données du sondage
- Préparation du Congrès d'orientation
- Travail sur l'argumentaire
- Soutien à la mobilisation, au comité femmes, au comité anti-raciste, à l'externe et à l'interne
- Dossier sur les plaintes pour discrimination raciale en formation continue-soins infirmiers

Proposée par Émile Forcione

Appuyée par Daniel Roy-Lamontagne

Adoptée à l'unanimité

1.1.3 Gestionnaire du réseau informatique

Que les mandats de Louis-Philippe Véronneau pour la semaine soit :

- Recherche d'une alternative à Xerox (priorité)
- Soutien informatique
- Suivi pièces d'ordinateurs usagées dans les archives
- Moderniser le site internet de la SOGÉÉCOM

Proposée par Émile Forcione

Appuyée par Gabriel Aubry

Adoptée à l'unanimité

1.2 Suivi des mandats

Rien à signaler.

1.3 Retour Assemblée générale du 18 octobre

Que Samy fasse un suivi des procès-verbaux des conseils d'administration du Collège.

Proposée par Camille Gagné

Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos

Adoptée à l'unanimité

1.4 Tâches invisibilisées

Rien à signaler.

2. Affaires féministes

2.1 Retour Camp de formation féministe de l'ASSÉ

Rien à signaler.

2.2 Comité femmes

Rien à signaler.

3. Affaires internes

3.1 Processus d'attribution des locaux (rencontre organismes)

Que Samy Cheballah communique avec les organismes de la SOGÉÉCOM pour les consulter au sujet d'une date de rencontre avec le comité de négociation de la SOGÉÉCOM pour un état de la situation.

Proposée par Camille Gagné

Appuyée par Samy Cheballah

Adoptée à l'unanimité

3.2 Coop Maisonneuve CA le mardi 25 octobre à 18h

Rien à signaler.

3.3 CREM (Comité de la radio étudiante de maisonneuve)

Rien à signaler.

4. Affaires externes

4.1 CRAM (Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal)

Rien à signaler.

5. Mobilisation

5.1 Comité de Mobilisation

Rien à signaler.

5.2 Macarons

Rien à signaler.

6. Trésorerie

Que la SOGÉÉCOM accorde un don de 500\$ à la *Revue Esprit Libre*¹.

*Proposée par Samuel Villanove
Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos
Adoptée à l'unanimité*

Que la SOGÉÉCOM renouvelle son abonnement à l'*IRIS (Institut de recherche et d'informations socio-économiques)*².

*Proposée par Alexis Robitaille-Duclos
Appuyée par Daniel Roy-Lamontagne
Adoptée à l'unanimité*

Que la SOGÉÉCOM accepte la demande de don provenant des parents et éducateurs/éducatrices contre les coupures dans les CPE et dans le cadre de leur événement de sensibilisation intitulé « Nos CPE, c'est plus que du bonbon! », à l'occasion de la soirée de l'Halloween (Le don consiste en l'impression de 1000 tracts recto-verso & en noir et blanc).³

*Proposée par Alexis Robitaille-Duclos
Appuyée par Gabriel Aubry
Adoptée à l'unanimité*

7. Animation culturelle

7.1 Conférence sur le racisme systémique

Rien à signaler.

8. Affaires pédagogiques

Rien à signaler.

9. Information

Rien à signaler.

10. Procédures de Levée

10.1 Varia

Rien à signaler.

10.2 Levée à 22:07

*Proposée par Samuel Villanove
Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos
Adoptée à l'unanimité*

1 Site web : <http://revuelespritlibre.org/>

2 Site web : <http://iris-recherche.qc.ca/>

3 Tract de l'événement « Nos CPE, c'est plus que du bonbon ! » disponible en annexe.

Annexe



NOS CPE, C'EST PLUS QUE DU BONBON!

- Les CPE sont des organismes sans but lucratif dont 100% des revenus sont réinvestis dans les services aux enfants. Ils offrent un environnement sécuritaire, règlementé, inspecté et stimulant.
- Chaque dollar investi dans les places subventionnées rapporte 1,47\$ en retombées fiscales : 1,04\$ au gouvernement provincial et 0,43\$ au fédéral.
- Les CPE sont très performants. Avec seulement 6% d'augmentation de financement depuis 2007, ils comptent 20% plus de places.
- En CPE, la grande majorité des éducatrices ont une formation collégiale et tous les CPE appliquent le programme pédagogique du ministère.
- Les CPE assurent aux enfants une alimentation saine et équilibrée.
- Les parents ont leur mot à dire dans l'administration du CPE. Ils ont la possibilité de siéger au Conseil d'administration et de participer à l'Assemblée générale.
- Les CPE représentent 70% des places en garderies mais 74% des plaintes concernent les garderies privées.
- Les CPE offrent un plus grand accès à des services spécialisés (conseillères pédagogiques, collaboration avec le réseau de la santé et les commissions scolaires).
- Depuis 1996, les CPE ont favorisé l'augmentation du taux de natalité, mais également l'intégration de 70 000 femmes au marché du travail.

cpeescours.wordpress.com



Région de Québec : Parents mobilisés pour les CPE



Région de Montréal : AMC-CPE



Comité de parents et citoyens de Châteauguay pour des CPE de qualité



NOS CPE, C'EST PLUS QUE DU BONBON!

- Les CPE sont des organismes sans but lucratif dont 100% des revenus sont réinvestis dans les services aux enfants. Ils offrent un environnement sécuritaire, règlementé, inspecté et stimulant.
- Chaque dollar investi dans les places subventionnées rapporte 1,47\$ en retombées fiscales : 1,04\$ au gouvernement provincial et 0,43\$ au fédéral.
- Les CPE sont très performants. Avec seulement 6% d'augmentation de financement depuis 2007, ils comptent 20% plus de places.
- En CPE, la grande majorité des éducatrices ont une formation collégiale et tous les CPE appliquent le programme pédagogique du ministère.
- Les CPE assurent aux enfants une alimentation saine et équilibrée.
- Les parents ont leur mot à dire dans l'administration du CPE. Ils ont la possibilité de siéger au Conseil d'administration et de participer à l'Assemblée générale.
- Les CPE représentent 70% des places en garderies mais 74% des plaintes concernent les garderies privées.
- Les CPE offrent un plus grand accès à des services spécialisés (conseillères pédagogiques, collaboration avec le réseau de la santé et les commissions scolaires).
- Depuis 1996, les CPE ont favorisé l'augmentation du taux de natalité, mais également l'intégration de 70 000 femmes au marché du travail.

cpeescours.wordpress.com



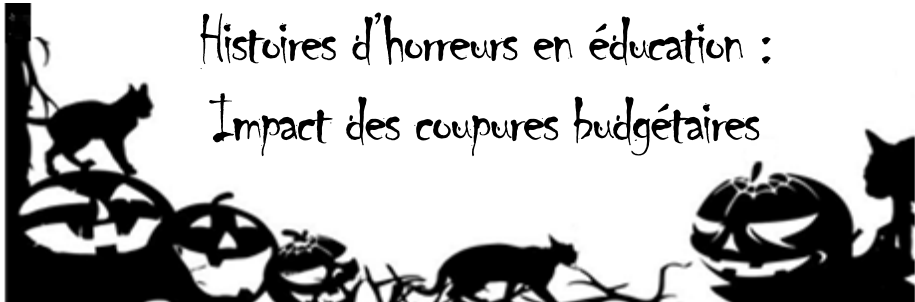
Région de Québec : Parents mobilisés pour les CPE



Région de Montréal : AMC-CPE



Comité de parents et citoyens de Châteauguay pour des CPE de qualité

Histoires d'horreurs en éducation :
Impact des coupures budgétaires

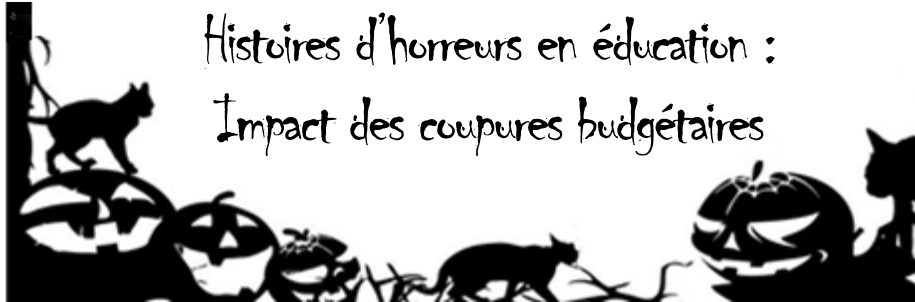
En plus de demander 179 millions de contribution supplémentaire aux parents, le gouvernement a coupé 232 millions depuis son élection.

Ces coupes entraînent :

- La restriction de la capacité des éducatrices à planifier des activités pédagogiques et des CPE à offrir des menus variés et sains.
- La suppression de plusieurs postes de conseillères pédagogiques, de centaines de postes d'éducatrices et personnel administratif, de femmes partout au Québec (En Montérégie, ce sont 75 éducatrices ont perdu leur emploi).
- Une surcharge de travail pour les éducatrices et une réduction la qualité de leur temps auprès des enfants.
- Le gouvernement réduira le financement de 129 millions supplémentaires d'ici la fin de son mandat, réduisant au total le montant accordé par enfant en CPE de 13% soit 1311\$ depuis 2014.
- Réduction des achats des CPE auprès des fournisseurs locaux et des revenus disponibles des parents ce qui affecte l'économie locale et les petits commerçants.

Le gouvernement souhaite privatiser le réseau;

- pourtant selon l'enquête GRANDIR EN QUALITÉ et la santé publique de Montréal, la qualité du réseau des CPE est largement supérieure à celle des garderies commerciales.
- Les nouvelles règles fiscales poussent de plus en plus de parents vers les garderies privées afin d'économiser sur les frais de garde ce qui entraîne un nombre grandissant de places non comblées dans les CPE et des pertes de revenus dans des budgets qui sont déjà très serrés.
- Le déplacement des besoins en emploi vers le réseau privé, entraîne la détérioration des conditions de travail pour les femmes qui œuvrent à l'éducation de la petite enfance. Il sera donc plus difficile pour l'ensemble du secteur de garder le personnel formé et compétent et d'attirer des jeunes vers la profession.

Histoires d'horreurs en éducation :
Impact des coupures budgétaires

En plus de demander 179 millions de contribution supplémentaire aux parents, le gouvernement a coupé 232 millions depuis son élection.

Ces coupes entraînent :

- La restriction de la capacité des éducatrices à planifier des activités pédagogiques et des CPE à offrir des menus variés et sains.
- La suppression de plusieurs postes de conseillères pédagogiques, de centaines de postes d'éducatrices et personnel administratif, de femmes partout au Québec (75 éducatrices ont perdu leur emploi en Montérégie).
- Une surcharge de travail pour les éducatrices et une réduction la qualité de leur temps auprès des enfants.
- Le gouvernement réduira le financement de 129 millions supplémentaires d'ici la fin de son mandat, réduisant au total le montant accordé par enfant en CPE de 13% soit 1311\$ depuis 2014.
- Réduction des achats des CPE auprès des fournisseurs locaux et des revenus disponibles des parents ce qui affecte l'économie locale et les petits commerçants.

Le gouvernement souhaite privatiser le réseau;

- Pourtant selon l'enquête GRANDIR EN QUALITÉ et la santé publique de Montréal, la qualité du réseau des CPE est largement supérieure à celle des garderies commerciales.
- Les nouvelles règles fiscales poussent de plus en plus de parents vers les garderies privées afin d'économiser sur les frais de garde ce qui entraîne un nombre grandissant de places non comblées dans les CPE et des pertes de revenus dans des budgets qui sont déjà très serrés.
- Le déplacement des besoins en emploi vers le réseau privé, entraîne la détérioration des conditions de travail pour les femmes qui œuvrent à l'éducation de la petite enfance. Il sera donc plus difficile pour l'ensemble du secteur de garder le personnel formé et compétent et d'attirer des jeunes vers la profession.